

Charte Uniterre

Les statuts sont le corps, la charte est l'*âme* d'Uniterre.

Nous sommes membres d'Uniterre : paysannes et paysans, ouvrières et ouvriers, éleveuses et éleveurs, maraichères et maraichers, productrices et producteurs de fruits, de vin, de céréales et toutes autres cultures, sympathisantes et sympathisants.

Nous défendons un modèle d'agriculture durable, basée sur la souveraineté alimentaire telle que définie par La Via Campesina. Par notre attachement aux valeurs de l'agriculture paysanne, nous respectons les ressources, les sols, la biodiversité, les animaux et construisons des liens de solidarité entre toutes les personnes qui travaillent la terre en vue de produire de la nourriture selon ces critères. Pour nous, la production de nourriture est plus qu'un métier, c'est un lien qui nous unit solidairement avec celles et ceux qui partagent avec nous les produits de la terre.

La production agricole doit être basée sur des fermes nombreuses, diversifiées, vivantes. Par des prix rémunérateurs et équitables, elle doit permettre de faire vivre décemment les familles paysannes, leurs employé*es de même que les personnes appartenant à des collectifs de production.

Nous défendons les principes de la tolérance, du dialogue et de l'ouverture au monde. Nous sommes soucieux de l'intérêt général et du bien commun. Dans nos relations à l'interne comme à l'externe, nous sommes attentifs à l'autre et respectueux de ses points de vue. Nous ne pratiquons aucune discrimination liée au sexe, au genre, au statut social, à la culture ou à la religion.

Notre organisation ne se réclame d'aucune appartenance politique.

Nous veillons à ce que nos décisions et nos actions ne pénalisent pas le paysannes et paysans des autres régions du monde.

Être membre d'Uniterre, c'est reconnaître et accepter ces principes fondamentaux.